

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité – Justice- Travail

Autorité contractante :

Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin)

**MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX**

DOSSIER DE PRESELECTION

Emis le : *26 Juin*.....2025



Pour les prestations de :
**Recrutement d'un cabinet pour la revue du dispositif global
de gestion des risques.**

Avis d'Appel Public à Candidature de Marché Public N° :
PI_DGR_100869

Source de financement : *Budget Autonome*

Gestion : 2025

Imputation budgétaire : DGR (X1.P6)

Juin 2025



AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE DE MARCHE PUBLIC (AAPCMP)

Objet : Recrutement d'un cabinet pour la revue du dispositif global de gestion des risques.

Référence du marché : PI_DGR_100869

AVIS N° : AAPCMP 019/CDCB/DG/PRMP/2025 du 26/06/2025

1. Le présent Avis d'Appel Public à Candidature de Marché Public (AAPCMP) fait suite au plan de passation des marchés publics de la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin), version n° 02 publié sur le portail web des marchés publics le **29 avril 2025**.
2. La Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) a prévu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer les activités inscrites au PTA 2025, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif au **recrutement d'un cabinet pour la revue du dispositif global de gestion des risques / PI_DGR_100869**.
3. Les prestations comprennent la réalisation de la revue du dispositif de gestion de risques de la CDC Bénin en vue de le mettre à niveau par rapport aux meilleures pratiques en la matière.
De façon spécifique le cabinet retenu aura pour mission de :
 - **Evaluer le dispositif prudentiel actuel de gestion de risques de la CDC Bénin ;**
 - **Evaluer les politiques et procédures de gestion de risques de la CDC Bénin ;**
 - **Évaluer la conformité avec les régulations locales et internationales (par exemple, Bâle III, Solvabilité II, IFRS9 etc.) ;**
 - **Identifier les éventuelles lacunes ou points faibles du système actuel ;**
 - **Formuler des recommandations visant à améliorer la gestion des risques, la gestion des processus et le cadre de gouvernance des risques.**
4. Le délai de réalisation de la mission est de : **trois (03) mois** à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service indiquant le démarrage des prestations.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de

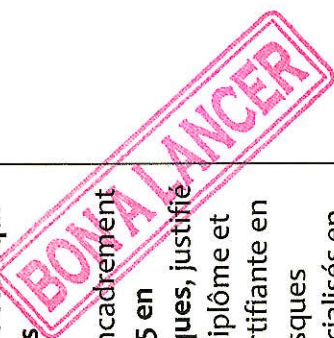
fournir ces informations en ne dépassant pas **15 Pages** environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Un minimum de trois (03) plis est requis pour procéder à l'ouverture des manifestations d'intérêt.
8. La méthode de sélection est la Sélection Fondée sur les Qualifications du Consultant (SFQC). Seul le candidat qui présentera le meilleur niveau de qualification et d'expérience, et classé premier sera invité à présenter ses propositions technique et financière aux fins de négociation.
9. Aux dates et heures limites de dépôt des candidatures, si moins de trois (03) candidats ont soumissionné, l'autorité contractante peut soit contacter d'autre cabinets ou firmes en fonctions de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.
10. La présélection sur la liste tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
<p>1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations</p>	<p>10</p>	<p>- Inscription du domaine « Expertise financière » ou « Expertise en gestion des risques financiers » ou « conseil et ingénierie financière » sur le RCCM ou les Statuts (10 pts)</p> <p>- Non inscription du domaine « Expertise financière » ou « Expertise en gestion des risques financiers » ou « conseil et ingénierie financière » sur le RCCM ou les Statuts. (00 pt).</p>	<p>Inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les Statuts</p>
<p>2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années</p>	<p>25</p>	<p>• Pour les anciens cabinets</p> <p>Avoir réalisé au moins quatre (04) missions de reuve du dispositif de gestion de risques au cours des dix (10) dernières années. (25 points à raison de 06,25 points par mission)</p> <p>✓ 01 expérience complète = Copie légalisée de l'attestation de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) à raison de 06,25 pts ;</p> <p>✓ Une expérience non complète = 00 point.</p> <p>• Pour les cabinets naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</p>	<p>• Pour les anciens cabinets</p> <p>Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)</p> <p>• Pour les cabinets naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</p> <p>Preuves légalisées du diplôme et du certificat/certification.</p> <p>Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel</p>

		<p>- Disposer d'un personnel d'encadrement titulaire d'un diplôme BAC + 5 en banque, finances ou statistiques, justifié par les copies légalisées du diplôme et disposer d'une formation certifiante en Bâle II/III (pour les aspects risques financiers) ou Certificats spécialisés en GRC (Governance, Risk and Compliance) ou CRMA (Certification in Risk Management Assurance)</p> <p>Diplôme valide = 03 pts ; Diplôme non valide = 00 pt ; Certificat /Certification valide = 02 pts ; Certificat/Certification non valide = 00 pt.</p> <p>- L'intéressé doit avoir participé au cours des 10 dernières années à la réalisation d'au moins cinq (05) missions de revue du dispositif de gestion de risques, Justifiés par le(s) copie(s) légalisée(s) des attestations de travail ou de participation. (20 points à raison de 4 points par missions).</p> <p>01 attestation valide = 4 pts 01 attestation non valide = 00 pt</p>	d'encadrement proposé (Attestations de service fait ou de bonne fin d'exécution)
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans	50	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les anciens cabinets Avoir réalisé au moins deux (02) missions de revue du dispositif de gestion de risques financiers au profit d'institutions financières 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les anciens cabinets Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des

<p>le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années</p>	<p>ou bancaires publiques ou agréées établies dans l'espace UEMOA, justifiées par le(s) copie(s) légalisée(s) des attestations de travail ou de participation (50 pts à raison de 25 pts par mission).</p> <ul style="list-style-type: none"> - 01 expérience complète = Copie légalisée de l'attestation de bonne fin d'exécution appuyée des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) à raison de 25 pts. - Une expérience non complète = 00 pt • Pour les cabinets naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence - Disposer d'un personnel d'encadrement titulaire d'un diplôme BAC + 5 en banque, finances ou statistiques, justifié par les copies légalisées du diplôme et disposer d'une formation certifiante en Bâle II/III (pour les aspects risques financiers) ou Certificats spécialisés en GRC (Governance, Risk and Compliance) ou CRMA (Certification in Risk Management Assurance). Diplôme valide = 03 pts ; Diplôme non valide = 00 pt ; Certificat / Certification valide = 02 pts ; Certificat/Certification non valide = 00 pt. 	<p>contrats correspondants (copies simples)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les cabinets naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence <p>Preuves légalisées du diplôme et du certificat/certification.</p> <p>Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement proposé (Attestations de service fait ou de bonne fin d'exécution)</p>
--	---	---

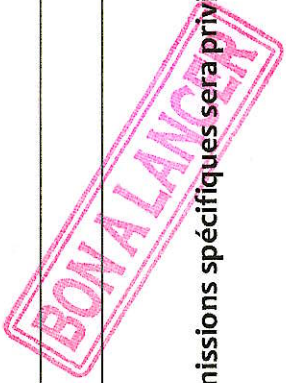


		<p>- L'intéressé doit avoir participé au cours des dix (10) dernières années à la réalisation d'au moins trois (03) missions de revue du dispositif de gestion de risques financiers au profit d'institutions financières ou bancaires publiques ou agréées établies dans l'espace UEMOA, Justifiés par le(s) copie(s) légalisée(s) des attestations de travail ou de participation. (45 pts à raison de 15 pts par mission). 01 attestation valide = 15 pts 01 attestation non valide = 00 pt</p>	
<p>4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme</p>	<p>05</p>	<p>- Note de présentation du cabinet = 2,5 pts Absence de la note de présentation du cabinet = 00 pt - Organigramme = 2,5 pts Absence d'organigramme = 00 pt</p>	<p>Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme</p>
<p>5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission</p>	<p>10</p>	<p>➤ Liste du personnel professionnel à affecté à la mission datée, signée et cachetée : (01 pts). -Liste valide (comportant tout le personnel requis, datée, signée et cachetée) = 01 pts -Liste non valide = 00 pt ➤ Composition de la liste :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chef de mission : Titulaire d'un diplôme minimum de BAC + 5 en Banque, finance et gestion des risques ou statistiques et ayant au moins dix (10) années 	<p>Liste du personnel et copie simple des diplômes</p>

	<p>expériences dans la gestion des risques financiers (3 points)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme valide (BAC + 5 en Banque, finance et gestion des risques ou statistiques) = 1,5 pts - Diplôme non valide = 00 pt - Ancienneté du diplôme : au moins dix (10) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme = 1,5 pts - Ancienneté du diplôme : moins de dix (10) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme = 00 pt <ul style="list-style-type: none"> • <u>Expert associé N°1 en gestion des risques financiers</u> : Titulaire d'un diplôme minimum BAC + 5 en statistiques ou en finance et gestion des risques et ayant au moins dix (10) ans d'expériences dans la Gestion des Risques de crédit et de contrepartie, de marché, de liquidité et opérationnels (2 points) <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme valide (BAC + 5 en statistiques, en finance et gestion des risques) = 01 pt - Diplôme non valide = 00 pt <ul style="list-style-type: none"> - Ancienneté du diplôme : au moins dix (10) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme = 01 pt - Ancienneté du diplôme : moins de dix (10) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme = 00 pt
--	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Expert associé N°2 en gestion des risques financiers : Titulaire d'un diplôme minimum BAC + 5 en statistiques ou en finance et gestion des risques et ayant au moins dix (10) ans d'expériences dans la Gestion des Risques de crédit et de contrepartie, de marché, de liquidité et opérationnels (2 points) <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme valide (BAC + 5 en statistiques, en finance et gestion des risques) = 01 pt - Diplôme non valide = 00 pt - Ancienneté du diplôme : au moins dix (10) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme = 01 pt - Ancienneté du diplôme : moins de dix (10) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme = 00 pt 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Expert associé N°3 en contrôle interne : Titulaire d'un diplôme minimum BAC + 5 en Finance, Audit et contrôle interne ou en Gestion des risques et ayant au moins dix (10) ans d'expériences dans les métiers du contrôle interne, de l'audit, ou du risques management (2 points). <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme valide (BAC + 5 en Finance, Audit et contrôle interne, ou en Gestion des risques) = 01 pt - Diplôme non valide = 00 pt - Ancienneté du diplôme : au moins dix (10) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme = 	

		01 pt - Ancienneté du diplôme : moins de dix (10) ans à compter de l'année d'obtention du diplôme = 00 pt	
TOTAL	100		
NB : La non-production des moyens de preuve à fournir par le candidat vaut la note zéro (00).			



La note minimale requise pour être présélectionné est de **soixante (60) points**.

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.



11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)** de la CDC Bénin sis au 1er étage de l'Immeuble « **LE JATOBA** », Avenue Jean-Paul II, lot 20, Zone résidentielle à Cotonou, Heures d'ouverture : 08 heures à 12 heures 30 minutes et 14 heures à 17 heures 30 minutes. Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.
12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du *Vendredi 27 Juin* 2025. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics **Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)** de la CDC Bénin sis au 1er étage de l'Immeuble « **LE JATOBA** », Avenue Jean-Paul II, lot 20, Zone résidentielle à Cotonou, Heures d'ouverture : 08 heures à 12 heures 30 minutes et 14 heures à 17 heures 30 minutes. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par voie postale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, le tout dans une enveloppe unique portant la mention ci-après : « **AAPCMP** *018*./CDCB/DG/PRMP/2025 du *26/06/2025* relatif au recrutement d'un cabinet pour la revue du dispositif global de gestion des risques » à l'adresse ci-après : Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin); **Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)**, sise au 1^{er} étage de l'immeuble « **LE JATOBA** » à côté de la Direction de l'Emigration et Immigration, Avenue Jean Paul II, lot 20, zone résidentielle, Tél : 21 31 00 52 ; 01 BP : 1689 Cotonou ; au plus tard le *Mardi 02 Juillet* 2025 à 09 heures 00 minute.

Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après **Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) ; Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP)**, sise au 1^{er} étage de

l'immeuble « LE JATOBA » à côté de la Direction de l'Emigration et Immigration, Avenue Jean Paul II, lot 20, zone résidentielle, Tél : 21 31 00 52 ; 01 BP : 1689 Cotonou; au plus tard le Mardi 08 Juillet 2025 à 09 heures 30 minutes.

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AAPCMP et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les deux (02) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de deux (02) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (deux (02) jours) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.

Fait à Cotonou, le 26/06/.....2025

La Personne Responsable des Marchés Publics


Herbert Emmanuel VIEYRA

I. MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[Insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

Objet : Manifestation d'intérêt pour [indiquer nature de la prestation]

A

Monsieur le [indiquer titre du représentant
de l'Autorité Contractante/structure
déconcentrée]

Monsieur le [indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée],

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la [indiquer nature de la prestation].

Notre dossier de candidature comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;
- 3) le registre de commerce/les statuts ;
- 4) les preuves des expériences du cabinet/firme [copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)] ;
- 5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc.² ;

Veuillez agréer, Monsieur le [indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée], l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme.

¹ Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence, preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

² Les exigences des points 4 et 5 ne sont pas applicables pour la constitution des bases de données des demandes de cotation